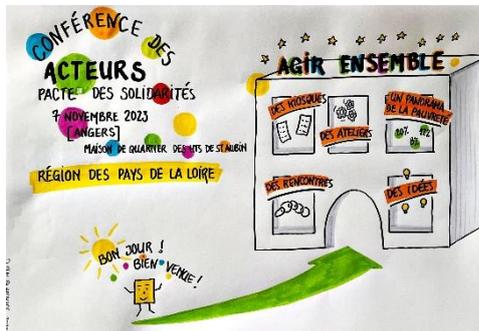


PACTE^{DES} **SOLIDARITÉS** en Pays de la Loire #2

Octobre 2023 – Janvier 2024

1. L'actualité en Pays de la Loire

Conférence régionale des acteurs du Pacte des solidarités | Angers, 7 novembre 2023



La conférence régionale 2023 des acteurs du Pacte des solidarités en Pays de la Loire a eu lieu le mardi 7 novembre à la Maison de Quartier des Hauts-de-Saint-Aubin à Angers. **250 acteurs** institutionnels et associatifs ont répondu présents autour de deux thèmes :

- la transition écologique solidaire,
- la précarité en milieu rural.

Retour en vidéo sur la journée [ici](#)



Au programme :

- ✓ **Présentation du Pacte des solidarités** avec la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté (DIPLP) et présentation de sa déclinaison communale, départementale et régionale par le commissaire à la lutte contre la pauvreté.
- ✓ Table ronde de l'INSEE pour présenter le **Panorama régional de la pauvreté en Pays de la Loire**.
- ✓ **10 kiosques pour présenter des initiatives régionales** : [Les Locaux moteurs](#) (49), [Territoires zéro non recours](#) de la Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie (85) et de Ville de Chemillé-en-Anjou (49), [Carbur'Pera](#) (72), [Le MarSOINS](#) (44 et 85), [l'Nova](#) avec l'UDAF 49 (49), [SLIME](#) de Nantes Métropole (44), [TARMAC](#) (72), [Fédération des acteurs de la solidarité](#) Pays de la Loire.
- ✓ **20 ateliers pour construire la feuille de route régionale** :
 - **précarité en milieu rural** : mobilité, accès aux droits, levée des freins à la reprise d'emploi, précarité des femmes, précarité relationnelle et isolement social ;
 - **transition écologique et solidaire** : précarité énergétique (lutte contre le non recours et soutien aux acteurs), mobilité solidaire et durable, alimentation durable et de qualité pour tous, travail social et transition écologique.
- ✓ Retrouvez les [supports de présentation de la journée](#) et le [support de l'INSEE](#).
- ✓ La restitution complète de la conférence régionale est accessible [ici](#).
- ✓ La facilitation graphique de la journée est accessible [ici](#).



Pacte des solidarités | Présentation par le gouvernement

Présenté le 18 septembre dernier par la Première Ministre, le Pacte des solidarités prend le relai de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté initiée en 2018. Le Pacte regroupe plus de 25 mesures nouvelles, réunies en **4 axes prioritaires** :

PACTE DES SOLIDARITÉS ENFANCE

- ✓ **Axe 1 : Prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance**, en s'assurant que le déploiement du service public de la petite enfance bénéficie à tous, en généralisant les dispositifs de soutien à la parentalité, en offrant un meilleur accompagnement aux enfants mal logés, en garantissant l'accès aux loisirs et aux vacances à tous et en soutenant les jeunes en situation de précarités.



PACTE DES SOLIDARITÉS EMPLOI

- ✓ **Axe 2 : Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous en lien avec France Travail**, grâce à des actions pour lever les freins à la reprise d'activité (modes de garde, santé, logement, mobilité) et pour déployer les dispositifs d'accompagnement des personnes les plus éloignées de l'emploi qui ont montré leur efficacité, tels que le Contrat d'Engagement Jeune pour les jeunes en rupture.

PACTE DES SOLIDARITÉS ACCÈS AUX DROITS

- ✓ **Axe 3 : Lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits**, avec, en complément de la solidarité à la source, le déploiement massif des démarches d'aller-vers et le renforcement du réseau des accueils sociaux pour mieux lutter contre le non recours ; l'amplification de la politique de soutien à la domiciliation ; un plan complet de prévention des expulsions locatives ; une action résolue d'accès à la santé des plus précaires, à commencer par les femmes.

PACTE DES SOLIDARITÉS TRANSITION SOLIDAIRE

- ✓ **Axe 4 : Construire une transition écologique solidaire**, visant à réduire les dépenses contraintes des ménages en matière d'alimentation, d'énergie et de mobilité, grâce notamment à la montée en puissance du programme « Mieux manger pour tous », le développement des cantines à 1€ avec la mise en place d'un bonus EGALIM, ou encore le large déploiement des plateformes de lutte contre la précarité énergétique.

Le Pacte des solidarités et sa déclinaison régionale ont été présentés lors du **comité d'administration régionale (CAR) du 17 octobre 2023 au Mans**. Cette instance regroupe, autour du préfet de région, les préfets de départements et les directeurs régionaux, dont le commissaire à la lutte contre la pauvreté. Le CAR est l'instance collégiale où s'élabore la stratégie de l'Etat en région.



Plus d'informations [ici](#) sur le Pacte des solidarités.

Panorama de la pauvreté dans les Pays de la Loire | INSEE

La direction régionale de l'INSEE a publié le 3 octobre 2023 un « **Panorama de la pauvreté dans les Pays de la Loire: une diversité de situations individuelles et territoriales** », en partenariat avec la préfecture de région des Pays de la Loire et la délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté. L'étude a été présentée à l'occasion d'une conférence de presse.

- **10,5 % de la population vit sous le seuil de pauvreté en Pays de la Loire**, contre 14,5 % au niveau national.
- **400 000 personnes sont en situation de pauvreté monétaire dans la région, dont 120 000 enfants.**



10,5 % de personnes pauvres dans les Pays de la Loire contre 14,4 % en France

400 000 personnes en situation de pauvreté monétaire dont 120 000 enfants



- Au-delà, **240 000 personnes ne sont pas en situation de pauvreté grâce à notre système de protection sociale**. L'État mobilise chaque année 1,5 milliards d'euros de prestations de solidarité pour soutenir les bénéficiaires de minima sociaux et les foyers aux revenus modestes.
- L'étude montre des **disparités territoriales** concernant le taux de pauvreté monétaire (8,9 % en Vendée, contre 12,9% en Sarthe). **Six profils de ménages** pauvres sont également présentés. 26,9% des familles monoparentales sont en situation de pauvreté dans la région.



L'étude complète est à retrouver [ici](#), et le support de présentation [ici](#).

Pactes départementaux des solidarités en Pays de la Loire | Point sur les travaux

Les cinq conseils départementaux de la région ainsi que Nantes Métropole sont invités à contractualiser avec l'État dans le cadre du Pacte des solidarités. Les **contrats locaux des solidarités** marquent l'engagement de l'État, aux côtés des départements et métropoles, dans la lutte contre la pauvreté, par un **cofinancement à part égale** d'actions contractualisées.

Ces contrats locaux doivent être conclus début 2024 pour la **période 2024-2027**. Cette nouvelle contractualisation s'appuiera sur des **actions définies localement en fonction des diagnostics territoriaux** conduits depuis le printemps 2023 dans chaque département afin de répondre aux besoins identifiés, en lien avec les référentiels nationaux. Des **comités de suivi** ont été organisés depuis septembre dans chaque département afin d'approfondir le diagnostic et de travailler sur les quatre axes du Pacte des solidarités.



Les contrats locaux des solidarités s'articulent notamment avec les conventions départementales pour l'insertion et l'emploi dans le cadre de **France Travail** (possibilité de conventions uniques, ou articulées), ainsi qu'avec les **contrats de ville** et les contrats départementaux de prévention et de **protection de l'enfance**.

Afin de **prolonger la dynamique des diagnostics territoriaux** auxquels les acteurs départementaux de la lutte contre la pauvreté ont participé, il est proposé de **compléter le contrat entre l'État et la collectivité par la signature d'un Pacte départemental des solidarités**.

Les Pactes départementaux des solidarités, de quoi s'agit-il ? : « *Un document stratégique signé par toutes les institutions volontaires en plus des deux cocontractants (Préfet et président du conseil départemental) : ARS, France Travail - opérateur, organismes de protection sociale (Caf, MSA, CPAM, CARSAT, etc.), DASEN, PJJ, SPIP, voire des associations ou des acteurs privés concernés le cas échéant. Ce document rappelle les priorités territoriales en termes de prévention et de lutte contre la pauvreté, en mentionnant la contribution de chaque institution, qui peut se référer à des schémas en cours de validité ou d'autres documents stratégiques.* »

Pour plus d'informations :

- ✓ [Instruction du 23 novembre 2023](#) relative à la mise en œuvre territoriale du Pacte national des solidarités à travers des pactes et contrats locaux des solidarités conclus entre l'État et les conseils départementaux pour les années 2024-2027
- ✓ [Instruction du 27 octobre 2023](#) relative à la mise en œuvre territoriale du Pacte national des solidarités à travers des pactes et des contrats locaux des solidarités conclus entre l'État et les métropoles pour les années 2024-2027.
- ✓ [Foire aux questions](#) : Pactes et contrats locaux des solidarités.
- ✓ [Actions inspirantes sur la transition écologique](#) dans le cadre des pactes et contrats locaux des solidarités – Retour d'expérience du Club des territoires.

Retour d'expérience #01
Club des territoires
27 novembre 2023

Actions inspirantes
sur la transition
écologique solidaire
dans le cadre des pactes
locaux des solidarités

« Une transition qui
fait de nos territoires
des lieux »

PACTE
DES SOLIDARITÉS



Pacte des solidarités | Groupe de travail régional sur la transition écologique solidaire



Le 20 octobre dernier a eu lieu le **premier groupe de travail sur la Transition écologique solidaire**, animé par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et la fédération des acteurs de solidarités (FAS) des Pays de la Loire, en lien avec le commissaire à la lutte contre la pauvreté. Une dizaine d'acteurs s'est réunie afin d'évoquer les

constats communs et des pistes de solutions pour permettre de **mieux accompagner les publics précaires dans la transition écologique**.

Plusieurs thématiques prioritaires de travail ont déjà été définies : (i) la **lutte contre la précarité énergétique** par une meilleure connaissance des leviers territoriaux (plateformes de lutte contre la précarité énergétique, etc.), l'accès aux dispositifs comme Ma Prime Rénov' et la lutte contre le **non recours au chèque énergie**, et (ii) le meilleur accompagnement des pratiques des professionnels notamment du secteur social.



Pour 2024, les travaux trouveront à s'articuler avec le chantier de la **territorialisation de la planification écologique**.

Précarité alimentaire | Résultats de l'appel à projets « Mieux manger pour tous »

Face aux conséquences de l'inflation, le Gouvernement intensifie la lutte contre la précarité alimentaire. Dans le cadre de l'appel à projets [Mieux manger pour tous](#), piloté par la DREETS des Pays de la Loire, **33 projets de lutte contre la précarité alimentaire ont été sélectionnés**. Ils bénéficieront de 2 millions d'euros sur trois ans. Les lauréats de l'appel à projet régional ont été annoncés par la Ministre des Solidarités et des Familles dans une [interview à Ouest-France](#) le 16 octobre 2023. Retrouvez la liste des lauréats à la fin de la newsletter !



Plateforme d'observation des solidarités | Groupe de travail « Pauvreté » - Prochaine réunion le 23 février à 10h00



La **plateforme d'observation des solidarités (POS)** des Pays de la Loire est portée par la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (**DREETS**).

Le groupe de travail « pauvreté » de la POS, présidé par le commissaire à la lutte contre la pauvreté, a réuni le 20 octobre 2023 une quarantaine de participants pour **échanger sur l'observation des phénomènes de précarité en Pays de la Loire** : services de l'Etat, conseils départementaux, UDCCAS, associations, organismes de sécurité sociale, etc. L'occasion pour la direction régionale de l'INSEE de présenter la Panorama régional de la pauvreté. Les participants ont ensuite échangé sur le projet de **tableau de bord des indicateurs de pauvreté en Pays de la Loire (note de conjoncture)**. Pour 2024, le format des rencontres a été confirmé : (i) point de conjoncture des partenaires du groupe de travail ; (ii) présentation d'études récentes.

La **prochaine réunion du groupe de travail**, animé par le Compas et sous la présidence du commissaire à la lutte contre la pauvreté, aura lieu le **23 février de 10h00 à 13h00**. Mme Claire DELFOSSE, directrice du Laboratoire d'études en milieu rural présentera une sélection de ses travaux concernant la **précarité en milieu rural**.

Plus d'informations [ici](#).

Petite enfance | Fond d'innovation petite enfance : 13 projets en Pays de la Loire

Le **Fonds d'innovation de la petite enfance** est doté de 10 millions d'euros à l'échelle nationale.

Objectifs ? Approfondir la qualité d'accueil des enfants et la qualité de vie au travail des professionnels. Diversifier et développer les solutions d'accueil. Mieux informer et accompagner les familles. Renouveler les formes de soutien à l'accueil individuel.

En Pays de la Loire, 13 projets ont été retenus par le comité de sélection régional, présidé par le commissaire à la lutte contre la pauvreté, en présence de la DREETS et de la branche famille. Le soutien total s'élève à 1 145 000 € pour la période 2023-2025, financés à parts égales par l'État et la branche famille.

Les lauréats de l'appel à projets clôturé le 31 août sont déjà connus. Il s'agit de projets déposés par l'association Toiles, les Communautés de communes Vallée de la Braye et de l'Anille, Pont-Château-Saint Gildas des Bois, Sud Estuaire et Pays Sabolien, l'ALDEV, les villes de Laval, du Mans, de Saumur, d'Avrillé, d'Allonnes et de Montréverd, ainsi que le Département de Loire-Atlantique.



Petite enfance | 50 ans du Diplôme d'État d'Éducateur du Jeune Enfant – ARIFTS

Les 50 ans du diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants, ou DEEJE, formation dispensée par l'ARIFTS des Pays de la Loire, ont été organisés le 17 novembre 2023 à Angers.

L'État, notamment la DREETS et l'ARS, mobilise des crédits au plan régional pour soutenir les actions déployées dans le cadre des 1000 premiers jours et de la formation des professionnels de la petite enfance, en lien avec la branche famille.



Pour approfondir le sujet : « [Quels sont les besoins des familles en situation de pauvreté en matière d'accueil du jeune enfant et d'aide à la parentalité ?](#) », un rapport du Crédoc de mai 2023.



Mobilité solidaire | Le point sur la feuille de route 2023 et le comité régional

Atelier de travail sur l'offre socle le 12 octobre 2023 – Animé par le Cerema, l'atelier du 12 octobre 2023 a réuni 45 personnes à Angers. A l'ordre du jour : **présentation des réseaux Mob'In et Agil'ess** (qui regroupe 50 garages et loueurs et solidaires) et présentation du **programme Territoire Inclusion Mobilité Sobriété**, qui doit permettre un meilleur accompagnement des acteurs vers la mobilité durable.

L'objectif de cette journée était également de **faciliter les échanges entre opérateurs, financeurs, prescripteurs et formateurs** et de partager des constats communs sur le traitement de l'urgence et la visibilité de l'offre. Des pistes d'améliorations ont été soulevées, comme la réduction des déplacements des bénéficiaires des dispositifs dans leur parcours ou le développement des solutions de mobilités sur le territoire.



Comité régional de la mobilité solidaire le 18 janvier 2024 – Dans la continuité de la feuille de route 2023, le comité régional de la mobilité solidaire s'est réuni le jeudi 18 janvier 2024 à la préfecture de la région Pays de la Loire. Au programme : bilan de la feuille de route 2023 et **validation de la feuille de route 2024**. Plus d'informations bientôt, notamment sur le site du [Cerema](#) !

Mobilité solidaire | Accueil du réseau Mob'In à la Préfecture de région et visite de l'association Carbur'Pera en Sarthe

Rencontre avec le réseau Mob'In Pays de la Loire - La mobilité solidaire permet de lutter contre l'exclusion et de créer du lien social. **20% de la population active rencontre des difficultés pour se déplacer**, en raison de difficultés d'ordre économiques, matérielles, parfois cognitives ou psychosociales. La Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté en Pays de la Loire a soutenu le déploiement des plateformes de mobilité dans chaque département, en lien avec les collectivités et avec l'appui du Cerema. **Le Pacte des solidarités prévoit d'intensifier le soutien à ces plateformes** qui offrent des solutions concrètes : diagnostic de mobilité, services de location ou de réparation solidaires ou encore formation adaptée. François GAUTIER, commissaire à la lutte contre la



pauvreté, a rencontré le 25 octobre l'équipe de Réseau Mob'In Pays de la Loire, qui fédère les acteurs de la mobilité solidaire dans la région, pour un point d'étape.

Plus d'informations sur Mob'In ici : <https://www.mobin-solutions.fr/>

Visite de l'association Carbur'Pera - L'association Carbur'Pera œuvre au quotidien pour offrir des solutions de mobilité solidaire dans le département de la Sarthe avec le soutien de l'Etat dans le cadre de la Stratégie pauvreté. Elle porte de nombreuses actions : plateforme mobilité, location de véhicules avec tarification sociale, préparation au permis, garage solidaire, ... Le Pacte des solidarités prévoit un passage à l'échelle de la politique de mobilité solidaire et des aides ciblées en matière de mobilité.



Plus d'informations sur Carbur'Pera ici : <https://www.carburpera.fr/>

Accès au logement | Visite d'Habitat et Humanisme à Nantes

Habitat et Humanisme poursuit l'objectif de **remettre de la mixité sociale au cœur des villes**. Pour ce faire, l'antenne de Nantes s'appuie sur plusieurs structures conventionnés PLAI, PLS, maisons intergénérationnelles, pensions de famille, ainsi sur une centaine de bénévoles à Nantes, en plus des 20 salariés.

Le commissaire à la lutte contre la pauvreté s'est rendu dans deux structure (maison intergénérationnelle, etc.). **Tissat** accueille ainsi à Nantes, depuis 2014, 9 familles, en majorité monoparentales, 4 seniors et 8 jeunes travailleurs ou en formation. La particularité du lieu réside dans la présence d'une **micro-crèche** également ouverte sur le quartier.

Les travailleurs sociaux accompagnent les bénéficiaires dans leur insertion, vers une formation puis un emploi. La mixité est l'une des clés de voûte de la réussite de ces projets, et confirme que « les difficultés ne s'additionnent pas, elles se soustraient » (Bernard DEVERS, président et fondateur du mouvement Habitat et humanisme).



habitat & humanisme

Les entreprises contre l'exclusion | Rencontre avec les clubs FACE de la région



Le commissaire à la lutte contre la pauvreté a rencontré le lundi 22 janvier les **clubs FACE Pays de la Loire** à l'occasion de leur conseil d'administration. L'occasion de présenter le Pacte des solidarités, en présence de M. Jean-Luc CATANZARO et de Mme Anne-Sophie FAGOT pour le Conseil régional.

Accès à la culture | Lancement du projet Parages x P(art)ages du Secours populaire

La seconde étape du projet régional **Parages x P(art)ages** a eu lieu le 17 octobre au Théâtre Le Quai à Angers. Le projet est porté par le Secours populaire français des Pays de la Loire. Après Nantes et avant d'autres étapes dans la région, le **projet culturel solidaire** soutenu par le Pacte des solidarités en Pays de la Loire vise à **permettre un accès à la culture au plus grand nombre** par une **mobilisation des personnes aidées, actrices du projet**.



Plus d'informations ici : <https://www.parages-partages.fr>

Mobiliser tous les acteurs | Assemblée générale de l'UDCCAS de Loire-Atlantique

Les **centres communaux d'action sociale** jouent un rôle clé dans l'**accompagnement en proximité des publics en situation de précarité** et contribuent à l'objectif commun de lutte contre l'isolement et l'exclusion, dans leur rôle d'animation, de soutien et d'accompagnement des professionnels et élus en charge de l'action sociale.



Le commissaire à la lutte contre la pauvreté, a présenté le 29 novembre le Pacte des solidarités à la Chapelle-sur-Erdre lors de l'**assemblée générale de l'UDCCAS de la Loire-Atlantique**. Parmi les thèmes abordés avec les représentants élus et salariés : rôle des CCAS/CIAS et de l'UDCCAS, tarification sociale dans les cantines avec bonus Egalim, fonds d'innovation de la petite enfance, **domiciliation** sur la base de l'**étude de l'Unccas** en lien avec Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)), accès aux droits et précarité en milieu rural. Merci à Mme

Abbassia HAKEM, présidente, et à Mme Florence CLERGEAU, chargée de mission, ainsi qu'à l'ensemble de l'union départementale pour son accueil !

Impact social | Accompagnement des acteurs régionaux

Dans le cadre du Pacte des solidarités, une **démarche d'accompagnement des acteurs de solidarité** de la région sur les enjeux d'**impact social** est engagé par le commissaire à la lutte contre la pauvreté, en lien avec la FAS, l'URIOPSS et les Ecosolies :

1. **Accompagnement des conseils départementaux** dans le cadre des contrats locaux des solidarités avec deux ateliers autour des indicateurs liés aux actions contractualisées.
2. **Formation-sensibilisation à l'impact social**, en lien avec Les Ecosolies, proposée aux lauréats de l'appel à projet « Renforcer la prévention et la lutte contre la pauvreté en Pays de la Loire – 2023 », mis en œuvre par la DREETS en lien avec le commissaire.
3. **Démarche régionale d'accompagnement** des acteurs avec en perspective l'organisation d'un temps fort régional sur le sujet de l'impact social.

SOUTENU PAR LE
PACTE DES
SOLIDARITÉS

Les appels à projets en cours...

Fonds de Développement pour la Vie Associative | Campagne annuelle lancée

Le FDVA a vocation à **soutenir le développement de la vie associative** en apportant une **contribution financière aux associations**. Il permet de soutenir la formation des bénévoles, le fonctionnement du projet associatif ou le soutien à de nouveaux projets. La campagne annuelle régionale 2024 des FDVA est lancée jusqu'au 11 mars prochain.

Plus d'informations [ici](#).



MILDECA | Lancement des appels à projet 2024 en Loire-Atlantique

La politique de lutte contre les drogues et les conduites addictives s'inscrit dans le cadre de la stratégie interministérielle de mobilisation contre les conduites addictives 2023-2027. Elle est portée par la **Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives**. Des appels à projets départementaux sont lancés, notamment en [Loire-Atlantique](#), [Vendée](#) ou en [Sarthe](#).

Appel à projets 2024

Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)



Les services de l'Etat solidaires auprès des publics fragilisés et des associations qui les accompagnent :

Réveillon solidaire | Petits frères des pauvres

A l'occasion du réveillon, M. Fabrice RIGOLET-ROZE, Préfet de la région Pays de la Loire, et M. François GAUTIER, commissaire à la lutte contre la pauvreté, ont partagé à Nantes un temps convivial avec des résidents accompagnés par Les Petits Frères des Pauvres.

Depuis 1946, Les Petits Frères des Pauvres luttent contre l'**isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies.**

La Maison « Les Demeures du Parc » est un habitat inclusif situé dans le quartier de Doulon à Nantes. Petite unité de vie, la résidence a été créée en 1991 pour :

- Contribuer à la stabilité des personnes âgées chez elles en respectant leur choix de vie.
- Accompagner les personnes sans abri ou sans domicile stable, grâce aux bénévoles et aux salariés, sans rupture de relation et dans la durée.

Plus d'informations, dans une très belle vidéo [ici](#).



Précarité alimentaire | Visite du Préfet de Maine-et-Loire à la Banque alimentaire

M. Philippe CHOPIN, [Préfet de Maine-et-Loire](#), s'est rendu dans les locaux de la **Banque Alimentaire de Maine-et-Loire**, à Angers :

- Le Préfet a tenu à saluer leurs actions auprès des plus démunis et à rappeler le soutien de l'Etat envers milieu associatif.
- Durant les épisodes de Covid, la Banque alimentaire du département a bénéficié d'un soutien financier exceptionnel de 88 796 €. En 2022, la Banque alimentaire de Maine-et-Loire a distribué 1 287 tonnes de denrées, soit l'équivalent de 2,5 millions de repas.



Plus d'informations [ici](#).

Insertion | Salon de l'orientation et de la reconversion à La Roche-sur-Yon, organisé par le club FACE de Vendée



Inauguration le 15 décembre 2023 du **salon de l'orientation et de la reconversion** organisé par le [club FACE de la Vendée](#), en présence de M. Gérard GAVORY, [Préfet de la Vendée](#), M. Jean CASTEX, président de la [Fondation FACE pour l'inclusion](#), Mme Françoise NAUDON, présidente du club FACE de la Vendée, M. François GAUTIER, commissaire à la lutte contre la pauvreté, et d'élus et de partenaires de la formation. L'occasion d'aborder avec la Fondation FACE les enjeux d'**insertion** et de **lutte contre les exclusions, avec les entreprises** mobilisées.

Plus d'informations [ici](#).

Cordées de la réussite | Lancement de la 18^{ème} promotion de Brio à Nantes

Lancement de la 18^{ème} promotion de Brio Nantes, en présence de M. Olivier LAIGNEAU, sous-préfet auprès du [préfet de la Loire-Atlantique](#). Un programme en faveur de l'**égalité des chances** qui s'adresse à des lycéens issus de milieux modestes et des quartiers prioritaires de l'agglomération nantaise.

Plus d'informations [ici](#).



Plan grand froid | Dans l'ensemble des cinq départements de la région, les services de l'Etat, et en particulier la DREETS et les DDETS-PP de la région, en lien avec les acteurs associatifs sont mobilisés chaque année pour préparer et gérer les impacts sanitaires et sociaux de la survenue des vagues de froid, afin de protéger les populations, et notamment les populations vulnérables.

⇒ Plus d'informations dans l'[instruction du 29 novembre 2023](#) relative à la prévention et la gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid 2023-2024 et dans le [guide national](#) relatif à la prévention et à la gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid (2023-2024).

Loire-Atlantique | M. Fabrice RIGOULET-ROZE, [Préfet de la région Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique](#), le sous-préfet en charge de la politique de la ville et de la cohésion sociale et la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités se sont rendus sur l'ancien site de l'ENSM proposant à partir du 6 janvier **40 places d'hébergement d'urgence aux personnes seules et sans-abris** afin de passer la nuit au chaud. Ce centre est géré par les bénévoles de la Protection civile de Loire-Atlantique.



Maine-et-Loire | Dans le contexte des chutes des températures, M. Philippe CHOPIN, [Préfet de Maine-et-Loire](#) a participé le 9 janvier à une **maraude avec le SAMU Social**. Composez-le 115 pour signaler une personne isolée.

L'occasion de saluer l'engagement des acteurs de la solidarité qui œuvrent au quotidien pour venir en aide aux plus démunis.

Mayenne | Mme Marie-Aimée GASPARI, [Préfète de la Mayenne](#) a visité le 11 janvier la halte de nuit et participé à une maraude à Laval. 40 places **d'hébergement d'urgence** de plus financées par l'État pour le grand froid. Merci aux bénévoles et professionnels de la Croix Rouge et d'Enosia mobilisés.



Sarthe | Accueillir les demandes d'**urgence sociale**, une illustration avec le rôle joué par l'association Tarmac.

- « Le [115](#), c'est le numéro vers lequel converge, sept jours sur sept, les demandes de mise à l'abri des personnes à la rue. Tarmac en assure, pour le compte de l'État, le pilotage et le fonctionnement. »
- « La [Halte Mancelle](#): Dans l'accueil de jour dédié aux personnes seules, on peut : prendre un repas, prendre une douche, laver son linge, consulter un médecin, se reposer, être accueilli avec son animal de compagnie. Travailleurs sociaux et bénévoles se croisent et se complètent pour accueillir au mieux les cinquante à soixante personnes. »



Plus d'informations [ici](#).



Vendée | M. Gérard GAVORY, [Préfet de la Vendée](#), le 10 janvier 2023, en présence de Mme Anne AUBIN-SICARD, adjointe au Maire de La Roche-sur-Yon, auprès des travailleurs sociaux et des bénévoles du Samu Social, porté par l'association VISTA, mobilisés auprès des personnes les plus démunies. Ces équipes mobiles sont déployées également à Challans, grâce au Samu Social porté par l'association VISTA, et aux Sables d'Olonne et à Fontenay le Comte par la Croix Rouge.

2. L'actualité nationale

Mme Catherine Vautrin est nommée ministre du travail, de la santé et des solidarités - [Décret du 11 janvier 2024](#) relatif à la composition du Gouvernement et [décret du 24 janvier 2024](#) relatif aux attributions du ministre du travail, de la santé et des solidarités

Mme Anne Rubinstein est nommée déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, à compter du 8 janvier 2024 - [Décret du 12 décembre 2023](#) portant nomination de la déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

France Travail | [Instruction du 27 décembre 2023](#) n° DGEFP/DPE/2023/192 relative à la mise en œuvre de la contractualisation entre l'État et les conseils départementaux pour l'insertion et l'emploi dans le cadre de la réforme France Travail.

Territoire zéro non recours | [Lancement national](#) le 20 décembre 2023 lors d'une réunion rassemblant les 39 porteurs de projets retenus.

Solidarité à la source | Le montant net social, de quoi s'agit-il ?

Depuis janvier 2024, le **montant net social** est affiché sur l'ensemble des bulletins de paie. Il apparaîtra sur les relevés de prestations courant 2024. À partir du 1^{er} février, il devient le **montant de référence à déclarer pour bénéficier de la Prime d'activité et du RSA**. Dans le cadre du chantier de modernisation des prestations sociales visant à simplifier et à renforcer l'accès aux droits, le montant net social est une première étape dans la mise en œuvre de la solidarité à la source.

Finis les calculs compliqués et les erreurs :
je déclare **le montant net social** !
Plus facile, plus fiable et plus juste :
le montant net social simplifie l'accès à la Prime d'activité et au RSA



1. C'est quoi ?
Le montant net social
=
Le montant de référence à déclarer pour bénéficier de la Prime d'activité et du RSA →

2. À quoi ça sert ?
Finis les calculs et les erreurs
AVEC LE MONTANT NET SOCIAL

3. Quand ?
→ Dès janvier 2024
Le montant net social est affiché sur tous les bulletins de paie. Il apparaîtra sur les relevés de prestations courant 2024.
→ Dès le 1^{er} février 2024
Je dois inscrire ce montant net social dans mes démarches pour la Prime d'activité et le RSA.

Plus d'informations [ici](#) sur le site du ministère du travail, de la santé et des solidarités.

Bénévolat | [JeVeuxAider.gouv.fr](#), la plateforme publique du bénévolat



Plus de 7000 associations, collectivités et organisations publiques y postent des missions, lorsqu'elles ont besoin de renfort. Pour y répondre, elles peuvent compter sur près de 350 000 bénévoles inscrits sur la plateforme. Ceux-ci choisissent parmi des milliers de missions, dans tous les domaines (solidarité, éducation, santé, environnement, etc.) et partout en France.

[JeVeuxAider.gouv.fr](#) est ouverte à toutes les personnes résidant en France, âgées de plus de 16 ans. Flexible, accessible et universel, ce **service public numérique** permet à toutes et à tous de **participer à la société de l'engagement, pour plus de solidarité.**

3. L'agenda du Pacte des solidarités en Pays de la Loire

1 ^{er} février	Groupe de travail « Impact social »
5 février	Webinaire régional sur le Pacte des solidarités de 15h00 à 16h30
6 février	Livre blanc du travail social – S'approprier ses recommandations et mesurer ses impacts sur les pratiques des travailleurs et intervenants sociaux. Journée organisée par l'INSET à Angers à destination des agents de la fonction publique territoriale (ici).
8 février	Conseil régional des personnes accueillies et accompagnées (CRPA) des Pays de la Loire – « Relançons la participation » (FAS et URIOPSS, ici)
13 février	Journée « culture et travail social » à Angers
15 février	Rencontre des professionnels Lauréats CEJ-JR et Missions locales
16 février	Comité de pilotage régional du Pacte des solidarités
20 février	Groupe de travail « Accès aux droits et prévention des ruptures de parcours »
23 février	Groupe de travail « Pauvreté » de la plateforme d'observation des solidarités : présentation du tableau de bord de la précarité dans la région et présentation d'une étude sur la précarité en milieu rural
14 mars	Groupe de travail « Précarité en milieu rural »
11 avril	Journée régionale « La mobilité solidaire et durable pour l'accès à l'emploi »

Pour vous inscrire aux groupe de travail : pactedessolidarites@pays-de-la-loire.gouv.fr

4. Revue de presse et ressources utiles

Médias

RCF | « [L'invité régional en Pays de la Loire](#) », 25 septembre 2023 | Entretien croisé entre François GAUTIER, commissaire à la lutte contre la pauvreté, et Armelle GUILLEMBERT, déléguée départementale du secours catholique pour le Maine et Loire.

Ouest-France | « [Il y a moins de pauvres qu'ailleurs en Pays de la Loire](#) », 3 octobre 2023

France Bleu Loire Océan | « [L'invité\(e\) de 7h45](#) », 4 octobre 2023 | Interview du commissaire à la lutte contre la pauvreté à l'occasion de la présentation du Panorama régional de la pauvreté dans les Pays de la Loire.

Presse-Océan | « [En Pays de la Loire, un habitant sur dix vit dans la pauvreté](#) », 6 octobre 2023.

20 minutes | « [Pourquoi la Bretagne et les Pays-de-la-Loire sont moins frappés par la pauvreté](#) », 25 octobre 2023

Ouest-France | « [Ces territoires de Vendée et du Maine-et-Loire en lutte contre le non-recours aux aides sociales](#) », 20 novembre 2023

Ouest-France | « [Au village des 5 Ponts, à Nantes, Irène, Teddy et Isabelle ont remis un pied dans l'emploi](#) », 27 décembre 2023

Ouest-France | « [Précarité : mieux soutenir les zones rurales en 2024](#) » | Interview du commissaire à la lutte contre la pauvreté, 15 janvier 2024 | « *En périphérie des grandes agglomérations, les associations de lutte contre la précarité se sentent parfois plus isolées. L'État qui a versé 1,5 milliard d'euros de prestations dans la région en 2023 veut davantage s'investir dans les zones rurales.* »

Rapports et études

- « **Panorama de la pauvreté dans les Pays de la Loire : une diversité de situations individuelles et territoriales** », [INSEE](#), Dossier Pays de la Loire, n°12, 3 octobre 2023
- « **Transition écologique : les pauvres ont des choses à dire** » et « **Qu'est-ce qu'une transition socialement juste ?** », [ADEME Magazine](#), octobre 2023

- « Etat de la pauvreté en France en 2023 – Pauvretés : les femmes en première ligne », [Secours catholique](#), 14 novembre 2023
- « Rapport sur les inégalités en France », [Observatoire des inégalités](#), 2023
- « Livre blanc du travail social » - 2023, Haut conseil du travail social, 5 décembre 2023 : [rapport](#) ; [vidéo de présentation](#) ; [communiqué de presse](#)
- « Un bénéficiaire du RSA sur cinq reste les dix années suivantes dans la prestation », [DREES](#) – Etudes et résultats, n°1287, 15 décembre 2023
- **Loi finances pour 2024 - Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »** : la mission porte les politiques publiques de solidarité de l'Etat en faveur des personnes les plus fragiles, notamment la contractualisation du Pacte des solidarités, la prime d'activité ou l'AAH. [Projet annuel de performance](#) annexé au PLF ; [Rapport de l'Assemblée nationale](#) n°1745 ; [Rapport du Sénat](#) n°128.
- « Plus exposés à la pollution de l'air, les jeunes enfants des ménages modestes, plus fragiles, sont les plus affectés », [DREES](#) – Etudes et résultats, n°1292, 4 janvier 2024
- « Territoires zéro chômeur de longue durée. Rupture ou convergence avec l'insertion par l'activité économique ? », [Revue Travail et Emploi](#) (article du n°168), 9 janvier 2024
- « Grande Précarité et troubles psychiques - Intervenir auprès des personnes en situation de grande précarité présentant des troubles psychiques », Recommandation de la [Haute Autorité de Santé](#), 18 janvier 2024



Partageons nos agendas, nos actualités, nos projets.
N'hésitez pas à nous envoyer vos actualités ou vos publications sur [LinkedIn](#) !

Retrouvez toutes l'actualité du Pacte des solidarités en Pays de la Loire sur la [page dédiée](#) du site internet de la préfecture de région Pays de la Loire

Vous pouvez être ajouté ou retiré de la liste de diffusion de cette lettre d'information en faisant la demande auprès de pactedessolidarites@pays-de-la-loire.gouv.fr

Entretien Ouest-France – Commissaire à la lutte contre la pauvreté 13 janvier 2024

Précarité : mieux soutenir les zones rurales en 2024

En périphérie des grandes agglomérations, les associations de lutte contre la précarité se sentent parfois plus isolées. L'État qui a versé 1,5 milliard d'euros de prestations dans la région en 2023 veut davantage s'investir dans les zones rurales.

[Ouest-France - Éric DE GRANDMAISON](#). Modifié le 15/01/2024 à 12h46 Publié le 13/01/2024 à 10h00

François Gautier est haut commissaire à la pauvreté dans les Pays de la Loire depuis le 20 février 2023. Issu de l'ENA, il a notamment travaillé au sein de l'association Emmaüs France et du mouvement du Nid (association d'accompagnement de personnes prostituées). Il a en charge, auprès du Préfet de la région des Pays de la Loire, de piloter, animer et mettre en œuvre dans la région [le Pacte des solidarités, nouvelle stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté présentée par le gouvernement en septembre 2023](#).

Quel constat dressez-vous de la pauvreté dans les Pays de la Loire en 2023 ?

La région des Pays de la Loire possède le taux de pauvreté le plus faible de France, en léger recul. Néanmoins, [le nombre de personnes en situation de pauvreté s'élève à 400 000](#), soit un taux de 10,5 % de la population (chiffre 2020), dont 120 000 enfants. Les banques alimentaires et associations d'aide alimentaire nous font part d'une hausse des demandes : pour elles, l'État a mobilisé dans la région plus de 2 millions d'euros en 2023.

Comment faites-vous face à ces besoins ?

Dans le cadre de l'opération [Mieux manger pour tous, 33 projets de lutte contre la précarité alimentaire ont été sélectionnés](#). Ils bénéficieront de 2 millions d'euros sur trois ans.

Combien de projets de lutte contre la pauvreté l'État a-t-il aidé dans les Pays de la Loire ?

8 millions d'euros ont été investis pour soutenir 390 projets sur le terrain entre 2019 et 2023. En 2023, dans le cadre d'un appel à projet régional financé par l'État, 92 projets ont été soutenus pour un total de plus de 1,8 million d'euros, dont les projets suivants : le projet de lutte contre le non-recours porté par [les Locaux moteurs en Maine-et-Loire](#) ; le soutien à la création d'une épicerie sociale à Saint-Nazaire ; ou encore le soutien à des démarches innovantes comme celle portée par [l'association La Cloche](#) qui vise à agir contre la grande exclusion via la création de lien social dans la région.

Qu'est-ce que l'initiative « territoires zéro non-recours » ?

Nous avons lancé dans trois territoires ligériens une initiative [« zéro non-recours »](#) pour aider des gens qui ne perçoivent pas des aides auxquelles ils ont droit. Cela s'est fait à Chemillé-en-Anjou, Redon agglomération et la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie. Le [non-recours au RSA](#) touche 35 % des bénéficiaires. [Quant au minimum vieillesse, il n'est pas perçu par 50 % des personnes qui pourraient y prétendre](#).



L'association Habitat & humanisme propose aux personnes dans la précarité des ateliers cuisine dans sa nouvelle escale solidaire baptisée « Le passage », au Mans. | OUEST-FRANCE

Qu'en est-il des « travailleurs pauvres » ?

[La prime d'activité](#) permet de soutenir 13% de la population de la région, soit 525 546 personnes couvertes par la prime d'activité en Pays de la Loire. [Les situations de pauvreté](#) s'accroissent notamment dans les cas de familles monoparentales: une famille monoparentale sur quatre est en situation de pauvreté dans la région (26,9%). Un fonds d'innovation de la petite enfance permet d'apporter une offre mieux adaptée pour les parents seuls qui travaillent, [doté de 1,1 million d'euros sur la période 2023-2025](#), ou 383 000 € chaque année pendant trois ans. Treize projets ou structures sont accompagnés.

Quelle est la situation de précarité chez les jeunes et les étudiants ?

17,5 % des moins de 30 ans sont aujourd'hui en situation de pauvreté. Pour les étudiants, nous travaillons en coordination avec le Rectorat: 36 289 étudiants sont boursiers sur des critères sociaux pour l'année universitaire 2022-2023. Cette même année, l'opération Repas à 1 € avec le Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) a permis de servir 1,24 million de repas sur la région aux boursiers sur critères sociaux et aux étudiants précaires.



Les banques alimentaires font part d'une hausse des demandes : pour elles, l'État a mobilisé dans la région 2 millions d'euros. | OUEST-FRANCE

Quels vont être vos points forts en 2024 ?

D'abord mieux soutenir les acteurs de la solidarité dans les zones rurales. Nous nous appuyons sur des associations comme [les Locaux moteurs](#) pour aider les citoyens dans leurs démarches. Nous continuerons également à soutenir le développement de plates-formes de mobilité solidaire, comme les auto-écoles solidaires ou les garages solidaires. Nous poursuivrons les démarches visant l'accès au droit des personnes qui peuvent en bénéficier pour mieux [lutter contre le non-recours aux droits sociaux](#). Enfin, [des Pactes locaux des solidarités sont actuellement en cours de négociation](#) entre l'État et les conseils départementaux de la région, ainsi que Nantes métropole. Ces Pactes visent à cofinancer pendant quatre ans (2024-2027) des projets de prévention et de lutte contre la pauvreté.

La flambée des prix de l'énergie a-t-elle aggravé les situations de précarité ?

Dans le cadre des conventions en cours de négociation avec les cinq conseils départementaux et Nantes métropole nous cherchons à améliorer l'accès aux solutions de transition écologique solidaire. Nous voulons aussi améliorer l'accès au chèque énergie dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique.

Les structures retenues dans le cadre de l'appel à projet « Mieux manger pour tous » dans les Pays de la Loire Appel à projet lancé par la DREETS des Pays de la Loire 2,036 millions d'euros

- **Loire-Atlantique** (786 404 €) : Banque alimentaire 205 000 € (Saint-Aignan-Grandlieu) ; CCAS de Rezé 28 700 € ; Diaconat protestant 100 000 € (Nantes) ; Épicerie solidaire brévineoise 27 800 € (Saint-Brévin-les-Pins) ; Mairie de Couëron 60 000 € ; CCAS de Nantes 30 000 € ; Ville de Nantes 59 969 € ; Mairie de Vertou 90 000 € ; PETR Pays de Retz 72 900 € (Sainte-Pazanne) ; Syndicat mixte du Parc Naturel Régional de Bière 80 035 € (Saint-Joachim) ; Métropole de Nantes 32 000 €.
- **Maine-et-Loire** (497 571 €) : Université populaire du Saumurois 24 000 € (Saumur) ; Le jardin cocagne angevin 97 000 € (Angers) ; Resto-troc 280 571 € (Angers) ; Aspire 96 000 € (Saumur).
- **Mayenne** (134 500 €) : Association Coup de main 20 000 € (La Brûlatte) ; Banque alimentaire 14 300 € (Laval) ; Secours populaire français 19 000 € (Laval) ; Communauté de communes des Coëvrons 65 200 € (Évron) ; La porte ouverte 16 000 € (Laval).
- **Sarthe** (330 894 €) : Association Tarmac 60 000 € (Le Mans) ; Banque alimentaire 120 000 € (Le Mans) ; Pays Vallée de Sarthe 40 000 € (Malicorne-sur-Sarthe) ; Centre social Gisèle Halimi 20 000 € (Allonnes) ; Restos du Cœur 60 000 € (Coulaines) ; Maison des projets 30 894 € (Ballon-Saint-Mars).
- **Vendée** (162 110 €) : Les amis de la solidarité et de l'insertion 20 000 € (Luçon) ; Régie de quartiers Graine d'ID 78 965 € (La Roche-sur-Yon) ; Association des Maisons de Quartier Yonnaises 8 145 € (La Roche-sur-Yon) ; Restos du Cœur 30 000 € (Mouilleron-le-Captif) ; Banque alimentaire 25 000 € (La Roche-sur-Yon).
- **Acteurs intervenant au niveau régional** : Solaal 65 000 € (Angers) ; Solinum 60 000 € (Bordeaux).